

Image not found or type unknown



Contestatin de paternité

Par **thierry 39**, le **01/05/2016** à **23:46**

J'ai divorcé de mon ex-femme, avec qui je pensais avoir eu deux enfants. Quand je me suis remis avec une autre femme, nous avons essayer d'avoir un enfant, il sait révéler médicalement que j'avais deux maladies graves , qui conclure que je ne pouvais et que je n'avais jamais pu concevoir d'enfant, même pas avec une aide médical. Maintenant, je souhaiterais savoir si je peux contester cette paternité, sachant que le plus grand à déjà plus de 10 ans d'âge. puis-je me retourner contre mon ex-femme pour m'avoir fait croire pendant mes années de mariage et après mn divorce que j'étais père de deux enfants. Cordialement.